|  |  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| Analyser et faire évoluer l’offre de formation de l’établissement Code de l’éducation : [art. L.111](https://www.legifrance.gouv.fr/affichCode.do;jsessionid=547BC46B97F2616E7C589D3B3C5BB78A.tpdila22v_3?idSectionTA=LEGISCTA000006166558&cidTexte=LEGITEXT000006071191) (dispositions générales), [art. L. 131-1-1 et L. 131-2](https://www.legifrance.gouv.fr/affichCode.do;jsessionid=8529FFCF2A54871EFD7FB839ABAC1BD6.tpdila22v_3?idSectionTA=LEGISCTA000006166564&cidTexte=LEGITEXT000006071191), [art. L. 211-2](https://www.legifrance.gouv.fr/affichCodeArticle.do?idArticle=LEGIARTI000028698948&cidTexte=LEGITEXT000006071191), [art. L. 214-1](https://www.legifrance.gouv.fr/affichCodeArticle.do?idArticle=LEGIARTI000027574838&cidTexte=LEGITEXT000006071191), [art. L. 214-13 et L.214-13-1](https://www.legifrance.gouv.fr/affichCode.do;jsessionid=60A919A493820C9EA043533B250AB164.tpdila08v_3?idSectionTA=LEGISCTA000028698934&cidTexte=LEGITEXT000006071191), [art. D. 331-1 à D. 331-3](https://www.legifrance.gouv.fr/affichCode.do?idArticle=LEGIARTI000006527093&idSectionTA=LEGISCTA000006166850&cidTexte=LEGITEXT000006071191) (formation secondaire), [art. L. 335-4](https://www.legifrance.gouv.fr/affichCodeArticle.do?idArticle=LEGIARTI000006524827&cidTexte=LEGITEXT000006071191) (passerelles) - Code du travail : [art. L6123-4-1](https://www.legifrance.gouv.fr/affichCodeArticle.do?idArticle=LEGIARTI000031000102&cidTexte=LEGITEXT000006072050) (stratégie coordonnée en matière d'emploi, d'orientation et de formation professionnelles**)** – **Loi n° 2018-771 du 5 septembre 2018 pour la liberté de choi**sir **son avenir professionnel,** [articles 18 à 26](https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000037367660&dateTexte=20180918). | | |  | | **2020** | |
|  |  |  | |  | |  | |
| **Plan** Planifier |  | **Do** Mettre en œuvre | |  | | **Check** Evaluer | |
| **Contexte, stratégie, sens, objectifs**   * Comment l’offre de formation prend-elle en compte les objectifs du projet académique ? * Comment l’offre de formation est-elle intégrée dans le projet d’établissement et le contrat d’objectifs ? * Avec quelles stratégies, quels objectifs, quels indicateurs connus de tous ? * Comment l’offre de formation de l’établissement réussit-elle à conjuguer ? : * Les demandes d’orientation des familles (demande sociale), * Les différents statuts de formation (scolaire, apprentissage, formation continue), * Les caractéristiques socio-économiques du bassin, * Les évolutions des métiers et les perspectives d’insertion professionnelle, * Les objectifs et les prévisions du CPRDFOP. * Comment l’offre de formation s’inscrit-elle dans l’offre d’un réseau (CMQ, d’établissement du bassin, du département…). |  | **Acteurs – Actions – Moyens – Temps**  **Proposer des formations**   * Comment l’offre de formation est-elle intégrée par l’établissement au sein d’une offre plus globale de filière ? * Comment l’établissement propose-t-il une formation complète dans une ou plusieurs familles de métiers ? * Quelles dispositions contribuent à la sécurisation des parcours des apprenants (passerelles, accompagnement personnalisé, préparation à l’orientation, changement de statut possible scolaire/apprentis) ?   **Définir des acteurs et travailler avec des partenaires**   * Comment les équipes sont-elles mobilisées  (à quel moment, selon quelle(s) instance(s)) ? * Avec quel réseau de partenaires l’établissement fait-il vivre la notion de parcours de formation (partenaires du monde économique et professionnel, établissements de formation ) ? * Sous quelle(s) forme(s) l’établissement est-il en réseau avec d’autres établissements (campus des métiers et des qualifications, lycée des métiers, PFT, mutualisation de plateau etc) ?   **S’appuyer sur des stratégies pédagogiques et éducatives pour déployer les parcours de formation**   * Quelle est la stratégie pédagogique développée pour faire vivre le parcours de formation tout au long du cursus ? * Comment l’élève est-il positionné lors de son entrée en formation (évaluation diagnostique et de positionnement) ? * Quelle personnalisation des parcours l’établissement met-il en place ? * Comment la période spécifique d’accueil et d’intégration est-elle organisée dans l’établissement ? * Comment la période de consolidation à l’orientation est-elle mise en place ? * Comment un parcours est-il formalisé (supports spécifiques, organisations particulières, outils numériques) ? * Comment les périodes de formation en milieu professionnel s’insèrent-elles dans la stratégie de l’établissement ? * Comment les mesures pédagogiques mises en œuvre dans le cadre de la TVP (réalisation d’un chef d’œuvre, co-intervention, accompagnent renforcé) impact le parcours de formation des élèves ? * Comment sont évaluées les compétences acquises ? Quelle est la formalisation de cette évaluation ? Comment l’élève prend-il conscience des compétences qu’il a développées ?   **Informer sur les métiers, les parcours de formation et l’insertion professionnelle**   * Comment les métiers et les parcours sont-ils valorisés auprès des familles, des collèges, des partenaires ? * L’évolution et la cohérence de l’offre de formation sont-elles envisagées et explicitées dans les instances de l’établissement ? * Comment sont diffusées et utilisées les informations sur l’insertion professionnelle ? * La mise en place des familles de métiers permet-elle une meilleure lisibilité des parcours de formation possibles ? * Quelles sont les actions menées pour améliorer la transition entre le collège, le lycée et l’enseignement supérieur ? | |  | | **Exemples d’indicateurs de suivi**   * Evolution de l’offre de formation de l’établissement sur les cinq dernières années. * Évolution des taux d’attractivité des familles de métiers et des diplômes pour les cinq dernières années. * Impact de la scolarisation dans une famille des métiers sur les demandes d’orientation post-seconde professionnelle. * Taux de réussite, taux de décrochage. * Taux de poursuite d’études. * Taux d’insertion professionnelle à N+1 et selon le niveau de qualification. * Nombre d’offres de formation proposées pour les autres publics (apprentissage, formation continue). * Effectifs pour chacune. * Nombre d’élèves ayant bénéficié d’une réorientation. * Participation à des manifestations forums, salons… * Nombre d’actions menées en direction des familles et des élèves de collège. * Nombre de parcours formalisés. * Nombre de partenaires, conventions. * Indicateurs qualitatifs et quantitatifs concernant la réflexion collective sur l’offre de formation. * Participation des équipes à l’évaluation. | |

**Juin 2020 - Contributeur :**

**Académie de Poitiers**

**Mise à jour fiche n° 1 guide 2017**

**DIAGNOSTIC PARTAGÉ**

**Act Agir**

**Objectifs**

**Points forts**

**3.2**

**Actions**

**Points faibles**